

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., NICOLAI M. procuration de SECONDI P., ANDREANI N., GIUDICELLI PA., ORSONI C.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : CHAMBE A., ACKER-CESARI V., SECONDI P. procuration à NICOLAI M.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 10

Nbre de conseillers ayant signé : 10

Date de convocation : 03 /04/2024

Date d'affichage: 03/04/2024

Objet : Adoption du compte administratif – Exercice 2023 pour le budget M49.

Vu le code des collectivités locales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2 et R.2342-1 à D.2342-12,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 08/04/2023 approuvant le budget primitif concernant la M49 de l'exercice 2023,

Le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2023,

Le Maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Madame Madeleine POLI, 1ère adjointe, conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, adopte le compte administratif de l'exercice 2023 pour le budget M49, arrêté comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 M49	Résultat de Clôture Exercice 2022	Part Affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats	Résultat de Clôture 2023
EXPLOITATION	10 758,29 €		13 174.71 €		23 933.00 €
INVESTISSEMENT	-46 465,46 €		64 513.00 €		18 047.54 €
TOTAL	-35 707,17 €		77 687.71 €		41 980.54 €

Mouvements budgétaires 2023 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	57 619.60 €	40 220.19 €
RECETTES	122 132.60 €	53 394.90 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 64 513.00 €	+ 13 174.71 €

Fait et délibéré à Solaro le 15/04/2024

Le Maire

Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com